

L'exceptionnel épisode d'orage de grêle qui s'est abattu sur notre département le samedi 5 mai dernier a causé d'importants dégâts et notamment sur la commune de Néfiach.

Dans ce contexte et afin d'apporter une aide adaptée aux besoins des exploitants agricoles durement touchés sur cette commune, François CALVET a sollicité le Préfet des Pyrénées-Orientales, Monsieur René BIDAL, sur la concrétisation par l'Etat d'un classement au titre des calamités agricoles.

Cette demande présente pour l'ensemble de nos producteurs un intérêt majeur puisqu'il permettra de faire face à un bilan financier très conséquent, de par l'étendue des détériorations subies.